

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation : 27/03/2026

*Date d'Affichage : 27/03/2026

*Conseillers en exercice : 23

*PRÉSENTS : 16

*VOTANTS : 17

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 2 avril 2026 à 20H30, sous la présidence de Monsieur Thierry BRUN, Maire

Etaient présents : Mr BRUN Thierry, Maire

Mme CORNELOUP Isabelle, Mr REVEILLERE Dominique, Mme MORNACCO Monique, Mr NIFA Mohammed Adjoints,

Mr ABDUL Mussawir, Mme AKRICHE Tanya, Mme BARRIE Claudine, Mr COLLINEAU Claude, Mr DIARRA Fodié, Mr DUMEUNIER David, Mme FREY Florence, Mme MALLET Françoise, Mr NAIMI Yacine, Mme ROMAGNÉ Anne-Sophie, Mr ROUSSELET Thierry,

Etaient absents excusés :

Mr PLAIGNAUD Michel pouvoir à Mr NIFA Mohammed,

Mr GLÉNAT Bernard pouvoir à Mr RÉVEILLÈRE Dominique,

Mr MAUGENDRE Sébastien pouvoir à Monsieur BRUN Thierry,

Mme NAUDI-BONNEMAISON Sophie pouvoir à Monsieur DUMEUNIER David,

Mme SÖNNICHSEN Sophie pouvoir à Mr DIARRA Fodié,

Mme VILLE-VALLÉE Florence, Mme DAGUENET Nadine,

Madame Tanya AKRICHE a été désignée Secrétaire de séance.

DELI 6 SUBVENTIONS VERSEES AUX DIVERSES ASSOCIATIONS

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et de Monsieur Dominique Réveillère, adjoint Cadre de Vie, Transition Écologique et Animations Associatives,

La commission Cadre de vie, Transition Écologique et Animations Associatives du mercredi 25 mars et la commission des Finances, Investissements et Recettes du vendredi 27 mars ont émis un avis favorable à l'unanimité aux subventions listées ci-dessous

Madame Claudine Barnié, Madame Françoise Mallet, Monsieur Dominique Réveillère, Monsieur Bernard Glénat ne prennent pas part au vote.

Le conseil Municipal, à l'unanimité

ADOPTE les subventions suivantes :

Articles	Dépenses	BUDGET 2025	BUDGET 2026
6573	Sub de fonct aux org.publics		
65736	Caisse des Ecoles et CCAS	15 000,00 €	25 000,00 €
657364	Caisse des Ecoles	2 000,00 €	2 000,00 €
657363	CCAS	13 000,00 €	23 000,00 €
65748	Subventions de fonctionnement aux ass et autres organ de droit privé	22 130,00 €	19 120,00 €
	CLUBS SPORTIFS	3 670,00 €	3 070,00 €
	Acsam Judo	350,00 €	140,00 €
	Aïkido	110,00 €	150,00 €
	Aksam Karaté	80,00 €	80,00 €
	A.S.T.U.S	340,00 €	380,00 €
	Athlétisme	570,00 €	550,00 €
	Badminton	100,00 €	40,00 €
	Basket	80,00 €	0,00 €
	Boxing club Vallée de Montmorency	150,00 €	0,00 €
	Cncsam (Club Nautique Plongée)	210,00 €	110,00 €
	Cncvm (Club Natation)	210,00 €	20,00 €
	Cyclisme	40,00 €	40,00 €
	Football Club	800,00 €	820,00 €
	Handball	270,00 €	290,00 €
	Handy sports Mixte	0,00 €	50,00 €
	Rugby	30,00 €	210,00 €
	Twirling SAM	0,00 €	0,00 €
	Triathlon	330,00 €	190,00 €
	Subventions autres organismes	18 460,00 €	16 050,00 €
	ADVOCNAR	320,00 €	210,00 €
	UNC (Union des combattants de SAM)	120,00 €	300,00 €
	APEIM	1370,00 €	1030,00 €
	Arabesques	7 750,00 €	5 210,00 €
	Bacchus 95	610,00 €	750,00 €
	Amicale 203 Peugeot	90,00 €	90,00 €
	Cercle culturel	950,00 €	790,00 €
	Club du sourire	770,00 €	730,00 €
	A tous cœurs	390,00 €	430,00 €
	Margency Pétanque	1 290,00 €	950,00 €
	Margency Solidaire	790,00 €	570,00 €
	L'atelier photo pour tous	170,00 €	290,00 €
	Studio Latino	950,00 €	1 150,00 €
	Tennis club	2 890,00 €	3 550,00 €

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission en Sous-Prefecture le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification

Fait à Margency, le 03/04/2026

Le Maire



Boîte de réception en préfecture
N° 219503695-20260403-DEL602042026-DE
Date de réception : 03/04/2026
Date de réception préfecture : 03/04/2026